



Galliac - Collectif

Les enfants du Coral

Où s'arrête la tendresse, où commence le crime ?

Suite de la page 75

adages, de considérer comme nul et non avenu le témoignage de plusieurs enfants, surtout lorsque l'on sait que l'un des inculpés, Jean-Noël Bardy, a reconnu avoir eu une relation amoureuse avec un pensionnaire.

Dans la liste des obscurités qui font de cette affaire un véritable rébus, on pourrait évoquer encore les *fuites* — quand, le 13 octobre, des policiers venus de Paris et de Montpellier sont venus faire une perquisition au Coral, les responsables avaient été prévenus de leur arrivée; la *disparition de Jean-Pierre Lanez* — ce jeune homme qui fut inculpé en 1977 de meurtre et de viol d'un petit garçon du Coral âgé de onze ans et qui, libéré après un séjour en hôpital psychiatrique, était revenu séjourner sur les lieux du crime avec l'accord imprudent de Claude Sigala; le *mystère du faux procès-verbal*, que Krief a avoué avoir rédigé — seul un membre de la police aurait pu, dit-on, se procurer le papier

à en-tête de la préfecture, mais le texte, émaillé de fautes d'orthographe et de maladroites administratives, n'aurait pas pu être l'œuvre d'un professionnel...

Enfin, dernier mystère, le plus important, et dont on ne peut être sûr qu'il sera un jour éclairci: *coupables ou non coupables*? Mais que signifie, en ce domaine, la culpabilité? Où s'arrête la tendresse, où commence le crime? Peut-on dire en conscience d'un enfant ou d'un jeune adolescent qu'il est « consentant »? La reconnaissance, grâce à la psychanalyse, du fait que les enfants ont une sexualité ne peut en aucune façon légitimer un détournement de cette sexualité « polymorphe » au profit d'une sexualité adulte génitale, détournement qui ne peut être que traumatique.

Dans une lettre adressée au président de la République, une vingtaine d'intellectuels constatent qu'« on assiste à un dérapage de cette

affaire, hors de son cadre judiciaire, au point qu'elle paraît avoir perdu tout contour et toutes proportions [...] On assiste au développement d'une campagne d'insinuations, d'intimidations et de calomnies visant par cercles concentriques: le Coral, l'ensemble des lieux alternatifs, les homosexuels, et finalement la gauche tout entière ».

Il est vrai, comme le disait un psychiatre membre du comité de soutien, que jamais une campagne nationale de cette envergure n'a été lancée contre les conditions de vie dans les hôpitaux psychiatriques. « Il existe des lieux où se pratiquent des expériences médicamenteuses à base de psychotropes sur des enfants de moins de six ans... » Il est vrai que la quarantaine de lieux de vie représentent pour certains enfants débiles, drogués, psychotiques ou handicapés, la seule alternative à cet enfer institutionnel.

Il est vrai que ces lieux sont bien plus vulnérables à la malveillance que les institutions classiques, dans la mesure où ce sont des maisons de verre où chacun peut aller et venir à sa guise. Il est vrai que, si les D.D.A.S.S. envoyaient régulièrement des enfants dans ces lieux, aucune reconnaissance officielle n'était encore venue conforter leur action, et que cette reconnaissance était justement à l'étude au gouvernement quand l'affaire a éclaté.

Il est vrai que Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la Famille, envisage de se présenter à Nîmes aux prochaines municipales et qu'il était peut-être tentant d'essayer de la discréditer indirectement. Il est vrai que cette histoire aurait probablement fait moins de bruit s'il s'était agi de « ballets roses » et non de « ballets bleus », et que l'homosexualité continue à déclencher en France des passions réactionnaires.

Il est vrai qu'il est temps de dédramatiser ce scandale et de le ramener à de plus justes proportions, ne serait-ce que pour que la justice puisse faire sereinement son travail.

CATHERINE DAVID
(Enquête de Carole Barjon,
Alain Doudies et Jean-Louis Monerie)

«NE PENALISONS PAS TOUTES LES EXPERIENCES...»

UN ENTRETIEN AVEC GEORGINA DUFOIX*

LE NOUVEL OBSERVATEUR. — Faut-il brûler les lieux de vie ?

GEORGINA DUFOIX. — Quand j'ai pris mes fonctions, l'un des — multiples — problèmes qui se posaient était notamment celui de l'accueil des cinq cent mille enfants confrontés à des difficultés sociales et familiales. Les « lieux de vie » existaient déjà depuis une dizaine d'années environ. Et s'ils sont nés, c'est parce qu'il y avait une inadéquation certaine entre les établissements classiques de l'aide sociale à l'enfance — avec parfois des structures rigides ou un personnel qui a ses habitudes de pensée, de fonctionnement — et les aspirations d'une génération plus jeune. Mon idée, c'est que ces « lieux de vie » sont une recherche. Et, comme toute recherche, elle comporte des risques. Ces risques, j'ai pris le parti de les assumer, puisque j'ai préparé une circulaire qui prévoit la reconnaissance de ces centres. Les « lieux de vie » qui en feront la demande pourront être agréés s'ils se soumettent à des contrôles sanitaires et sociaux réguliers.

N. O. — Est-ce que cela ne dénaturera pas ce qui fait le caractère de ces « lieux de vie » ?

G. DUFOIX. — C'est possible. C'est en tout cas ce que redoutent les éducateurs. Mais en tant que responsable de la Famille, il est hors de question d'agir autrement.

N. O. — Après l'affaire du Coral, votre attitude reste-t-elle la même aujourd'hui ?

G. DUFOIX. — Absolument. Bien entendu, s'il était prouvé qu'au Coral ou ailleurs, des actes de pédophilie ont été commis, je serai intraitable. Il est inadmissible que des adultes abusent de leur fonction pour assouvir leurs propres désirs sexuels. Mais l'affaire — bien obscure — du Coral ne doit pas pénaliser toutes les expériences qui correspondent à un besoin réel. Le succès des « lieux de vie » l'a prouvé. Et il me semble qu'un gouvernement de gauche ne doit pas freiner ce qu'on peut assimiler à une recherche.

N. O. — Votre circulaire devait justement sortir au moment où a éclaté l'affaire du Coral. La gardez-vous dans vos tiroirs à cause de cela ?

G. DUFOIX. — Non. J'attends simplement les conclusions de l'Inspection générale de l'Action sanitaire et sociale, qui examine en ce moment, à ma demande, le fonctionnement et l'état d'hygiène de ces centres.



Thomas Brandan

Après cela, ma circulaire sera prête. Dans l'intervalle, les passions seront, je l'espère, retombées.

N. O. — Au travers de cette affaire, pensez-vous qu'on ait cherché à vous atteindre personnellement, à vous salir, vous dont on parle comme tête de liste socialiste à Nîmes lors des prochaines municipales ?

G. DUFOIX. — Je n'en ai aucune preuve. Je n'en ai pas l'impression. Mais certains ont peut-être eu intérêt, après coup, à exploiter l'affaire dans ce sens.

Propos recueillis par
CAROLE BARJON

(* Secrétaire d'Etat à la Famille.